

**Les "décentralisateurs" centralisés**  
ont toujours fait payer au-dessus de sa valeur l'indépendance relative qu'ils étaient supposés accorder

**Milovan DJILAS.**



ORGANE DE DEFENSE DES INTERETS DE LA BRETAGNE

N° 13 - FEVRIER 1959 (Journal Mensuel)

BOITE POSTALE 89 - BREST

C. C. P. 1132.86 Rennes

ABONNEMENT : 500 fr.  
LE NUMERO : 40 fr.

## UN EXEMPLE HISTORIQUE... ... CELUI DE L'IRLANDE

## LE PROBLEME DU JOUR LA PÊCHE

et les travailleurs de la mer

ON nous sollicite parfois de prendre position sur des questions d'un incontestable intérêt, mais qui se situent en dehors de l'objet propre de notre mouvement.

Ces demandes proviennent souvent d'amis qui nous font confiance au point de rechercher nos directives dans des domaines plus étendus.

Il arrive aussi qu'elles émanent des inévitables poseurs-de-peux-de-bananes, avec leur chaussette bimillénaire : « Est-il permis ou non de payer le tribut à César ? ». Et qui orientent au scandale, quelle que soit la réponse, et pis encore si l'on ne répond pas.

Nous appuyons notre action bretonne sur des principes bien établis, dont il est facile à chacun de faire l'application à d'autres problèmes que celui de la Bretagne; sans oublier cependant que rares sont les principes qui n'ont pas besoin d'être quelque peu accommodés à la complexité des situations réelles.

Sur le terrain breton, nous sommes résolument sûrs de nous en

connaissant tous les recoins. Dans nombre d'autres domaines, notre formation bretonne nous procure encore une ouverture d'esprit supérieure à celle de la plupart des Français, mais nous d'en devons pas moins, par prudence, laisser le plus souvent nos

par Pierre LAURENT

amis exercer individuellement leur jugement dans les questions qui dépassent notre objet propre et notre compétence directe.

Il est, à l'heure actuelle, un difficile et angoissant problème présent à l'esprit de chacun de nous inutile même de le nommer. Mais pourquoi ne rappellerions-nous pas ici, pour en éclairer peut-être certains aspects, un exemple historique

qu'ignore le Parisien moyen et que nous connaissons bien : celui de l'Irlande ?

Après une conquête militaire, l'Irlande a subi, il y a trois siècles, le système des « plantations », c'est-à-dire la colonisation par des hors-venus implantés par le pouvoir central et doués d'un niveau de civilisation matérielle très supérieur à celui des autochtones. Ces colons monopolisèrent l'autorité politique et les bonnes terres du pays.

Pris individuellement, c'étaient des hommes énergiques et industriels. Ils s'incorporèrent pour la plupart à leur nouveau terroir, au point de le considérer comme leur bien propre et de pousser très loin l'esprit d'indépendance à l'égard de la métropole : les grands révoltés irlandais du XVIII<sup>e</sup> siècle finissant, Wolf Tone, Robert Emmett, et même, cent ans plus tard, le réformiste Parnell, se sont recrutés parmi les Anglo-protestants fixés dans l'île.

Cependant, au XIX<sup>e</sup> siècle, la poussée des idées démocratiques conduisit à l'émancipation progressive des indigènes : les droits politiques furent reconnus aux adhérents de la religion locale, et une redistribution des terres fut amorcée. Un jour vint sensiblement, où les fils des colons se sentirent passer à l'état de simple minorité dans le pays. Dès lors, il ne fut plus question pour la masse d'être eux de réclamer une autonomie dans laquelle ils avaient pu voir jusque-là un régime de chasse gardée à leur profit. Ils devinrent farouchement « unionistes », c'est-à-dire partisans exaltés de la fusion totale avec la métropole : allant jusqu'à s'allier avec Berlin en 1914 pour forcer la main à un gouvernement londonien trop enclin, à leurs yeux, aux demi-mesures.

Que faisaient, pendant ce temps, les Irlandais de souche ? Eh bien ! par un retour naturel, ils suivaient l'évolution inverse.

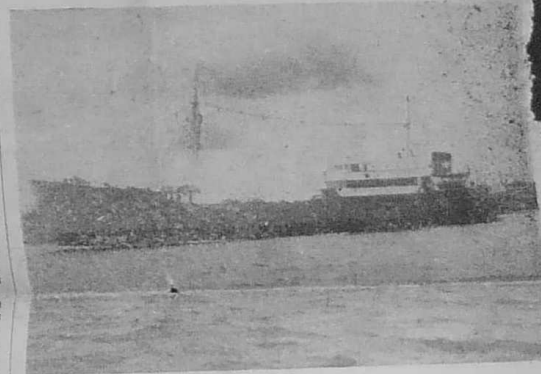
Au temps du servage, ils étaient peu soucieux d'une autonomie qui aurait surtout profité à leurs maîtres locaux. A vrai dire, ils n'avaient pas de doctrine politique en dehors d'une aversion naturelle pour les intrus, et le souci de la pomme de terre quotidienne absor-

En dernière page :  
**INTERVIEW**  
de Messali Hadj

baît leurs activités. Il est frappant que leur grand leader O'Connell ait simplement revendiqué l'alignement des catholiques sur les autres citoyens britanniques, ne s'exprimant qu'en anglais.

Et puis, une fois desserré, en s'appuyant à l'occasion sur Londres, le tout des « landlords », les Irlandais de souche redécouvrirent les motifs d'ordre économique et humain qui avaient poussé à des revendications particularistes les meilleurs des Anglo-Irlandais. Ils reprirent celles-ci à leur compte avec un acharnement déçu par les antagonismes de race et de religion et les souvenirs d'une longue servitude. Le stade du « home rule » vite dépassé, ils exigèrent et obtinrent, en payant le sang nécessaire, l'indépendance.

Après comme avant la séparation, 95 % du commerce de l'île se fait avec la Grande-Bretagne. Les Anglo-Irlandais protestants sont restés dans le pays, où on les estime. Mais il s'agit ici d'une vieille terre de chrétienté. Les doctrines de l'Histoire ne se répètent jamais entièrement. Son étude n'en est pas moins instructive.



Chalutier « terre-neuva » L'HEUREUX de l'armement m'loulin S.A.P.I. titulaire du record de pêche en 1951 1952 et 1954, avec 2.000, 2.350 et 1.824 tonnes

DEPUIS que la motorisation totale de la flottille a été achevée vers 1950, les 25.000 pêcheurs bretons sont presque toujours en mer. Si le pittoresque marin-paysan d'autrefois avec son fin valier ont disparu, chaque année le tonnage débarqué représente en moyenne 40 % des pêches françaises en quantité comme en valeur ; c'est dire la part considérable prise par la Bretagne dans cette production alimentaire.

Mais entre la grande pêche semi-industrielle récente et la pêche artisanale traditionnelle, il y a tout un monde que l'affaire des filets droits en baie de Douarnenez, l'an dernier, a mis de nouveau en évidence.

**Liberté réduite,  
Egalité disparue,  
Fraternité inconnue**

L'amertume de ces mots est, hélas ! trop réelle. La pêche artisanale qui régit le Guilvinec, Etel, Quiberon ou Le Croisic, reste celle où la peine des hommes est primordiale. La nécessité d'armer des bateaux de plus en plus puissants a imposé à ces artisans de la mer des associations de copropriétaires pour la bonne comme pour la mauvaise fortune. Et la rémunération « à la part » est basée sur le rendement collectif.

Si ce système reste la grande règle de la Bretagne maritime : 80 % des bateaux de pêche appartiennent à cette catégorie, 10 % à des commanditaires et 2 % seulement à des sociétés d'armement, en tonnage armé comme en rendement à la pêche ces pourcentages sont bien différents.

La pêche artisanale fournit encore le plus clair des apports en

**Les parlementaires bretons : « La Loire-Atlantique est en Bretagne »**

Lors de la dernière réunion de la commission parlementaire du C.E.L.B., les élus bretons se sont déclarés d'accord pour reprendre, en liaison avec leurs collègues du Midi, la proposition de loi déposée par M. Tanguy-Prigent, à la fin de la précédente législature, sur l'enseignement des langues régionales; ils ont exprimé d'autre part le vœu que, dans les projets de réorganisation administrative, la Loire-Atlantique ne soit pas séparée des autres départements bretons.

### EDITORIAL

## LA NOTE A PAYER

M. PINAY a présenté aux Français la note à payer. Nombreux sont ceux qui la trouvent lourde et fort inégalement répartie. Encore accepterait-on sans trop de mauvaise humeur les sacrifices demandés si l'on était convaincu qu'ils serviraient à quelque chose, si l'on était persuadé qu'en liquidant l'énorme passif accumulé par la IV<sup>e</sup> République on verrait enfin se dessiner un véritable renouveau.

Malheureusement, Bretons mes frères, si renouveau il y a, il ne sera pas pour nous. Dans les mois qui vont venir, on présentera aux citoyens de la métropole encore bien d'autres notes à payer. Car la politique de la grandeur et de la bombe atomique, celle de l'équipement de l'Algérie et des territoires africains pour essayer de rapprocher le niveau de vie de leurs populations indigènes de celui de la France, rien de cela ne se fera sans de nouveaux appels aux poches des contribuables, sans de nouveaux et lourds sacrifices demandés à toutes les catégories de Français, les plus pauvres comme les plus riches.

Personne, certes, ne songerait un instant à s'élever contre cette politique si seulement la France avait les moyens de la pratiquer sans danger pour son propre équilibre économique et social. Or, nous l'avons déjà dit, cent cinquante ans de centralisation politique et administrative s'ils ont fait grandir Paris en taille, en richesses et en pouvoir, ont fait dépérir nos provinces et transformé le reste du pays en désert. Les pays qui composent la France, nos pays, ont été vidés de leur substance.

Malgré cela, des centaines de milliards vont être prélevés sur les ressources de la métropole pour bâtir de l'autre côté de la Méditerranée des écoles, des hôpitaux, des villes et des barrages. Dans le même temps, l'activité finira de se retirer de maintes villes bretonnes, nos fermes continueront de se vider et nos rares usines de se fermer, nos barrages ne seront pas construits, la Bretagne tout entière ne cessera de dépérir et les Bretons de s'expatrier pour vivre.

Comment pourrait-on continuer à enrichir un voisin déshérité si, en se dépouillant démesurément à son profit, on se privait soi-même du moyen de vivre ? Force nous est de dire qu'aujourd'hui la Bretagne en est là. On comprend ainsi la nécessité de notre combat, et pourquoi nous demandons qu'une assemblée bretonne et des pouvoirs publics bretons aient le droit de disposer librement, au profit exclusif de la Bretagne et des besoins de son équipement, d'une partie des impôts payés et des emprunts souscrits par les Bretons. De cette façon, nos intérêts essentiels seront au moins sauvegardés et nos besoins les plus urgents satisfaits.

Qui pourrait s'étonner que nous voulions que notre argent serve d'abord à construire et moderniser nos propres écoles et hôpitaux avant ceux de Bou-Saada, et à effectuer les grands travaux qui nous sont nécessaires avant ceux de Colomb-Béchar ou de Tamanrasset ? Qu'on laisse enfin les Bretons régler leurs propres affaires, comme on laissera demain, qu'on le veuille ou non, l'Algérie régler les siennes.

(Suite page 3)

# LA VIE DU MOUVEMENT DU BOCCAGE... AUX GRÈVES

## RETENEZ BIEN

SECRETARIAT CENTRAL et TROUSSE CENTRALE  
5, rue de Douer-Ras, à LORENT (Morbihan)  
Chèque Postal 11-61-28, Rennes

## CES ADRESSES :

**LA BAULE**  
Pierre Legout, secrétaire du M.O.B. 10, rue de la République, La Baule-les-Bains.

**PARIS-SUD**  
Le groupe des Jeunes Bretons s'est constitué le 10/11/35. Il compte 100 membres. Les adhésions arrivent à un rythme soutenu.

**FEDERATION BRETAGNE**  
Une réunion générale des militants du M.O.B. a eu lieu le 10/11/35. Elle a été présidée par le camarade Jean Le Goff.

**LORENT**  
Le groupe des Jeunes Bretons de Lorent s'est constitué le 10/11/35. Il compte 100 membres.

**RENEST**  
Le groupe des Jeunes Bretons de Renne s'est constitué le 10/11/35. Il compte 100 membres.

**CONCARNEAU**  
Le groupe des Jeunes Bretons de Concarneau s'est constitué le 10/11/35. Il compte 100 membres.

**FOURMIES**  
Le groupe des Jeunes Bretons de Fourmies s'est constitué le 10/11/35. Il compte 100 membres.

**RAHUELLE-EST**  
Le groupe des Jeunes Bretons de Rahuelle-Est s'est constitué le 10/11/35. Il compte 100 membres.

**SAINT-GER**  
Le groupe des Jeunes Bretons de Saint-Ger s'est constitué le 10/11/35. Il compte 100 membres.

**LA BAULE**  
Pierre Legout, secrétaire du M.O.B. 10, rue de la République, La Baule-les-Bains.

**PARIS-SUD**  
Le groupe des Jeunes Bretons s'est constitué le 10/11/35. Il compte 100 membres. Les adhésions arrivent à un rythme soutenu.

**FEDERATION BRETAGNE**  
Une réunion générale des militants du M.O.B. a eu lieu le 10/11/35. Elle a été présidée par le camarade Jean Le Goff.

**LORENT**  
Le groupe des Jeunes Bretons de Lorent s'est constitué le 10/11/35. Il compte 100 membres.

**RENEST**  
Le groupe des Jeunes Bretons de Renne s'est constitué le 10/11/35. Il compte 100 membres.

**CONCARNEAU**  
Le groupe des Jeunes Bretons de Concarneau s'est constitué le 10/11/35. Il compte 100 membres.

**FOURMIES**  
Le groupe des Jeunes Bretons de Fourmies s'est constitué le 10/11/35. Il compte 100 membres.

**RAHUELLE-EST**  
Le groupe des Jeunes Bretons de Rahuelle-Est s'est constitué le 10/11/35. Il compte 100 membres.

**SAINT-GER**  
Le groupe des Jeunes Bretons de Saint-Ger s'est constitué le 10/11/35. Il compte 100 membres.

**LA BAULE**  
Pierre Legout, secrétaire du M.O.B. 10, rue de la République, La Baule-les-Bains.

**PARIS-SUD**  
Le groupe des Jeunes Bretons s'est constitué le 10/11/35. Il compte 100 membres. Les adhésions arrivent à un rythme soutenu.

**FEDERATION BRETAGNE**  
Une réunion générale des militants du M.O.B. a eu lieu le 10/11/35. Elle a été présidée par le camarade Jean Le Goff.

**LORENT**  
Le groupe des Jeunes Bretons de Lorent s'est constitué le 10/11/35. Il compte 100 membres.

**RENEST**  
Le groupe des Jeunes Bretons de Renne s'est constitué le 10/11/35. Il compte 100 membres.

**CONCARNEAU**  
Le groupe des Jeunes Bretons de Concarneau s'est constitué le 10/11/35. Il compte 100 membres.

**FOURMIES**  
Le groupe des Jeunes Bretons de Fourmies s'est constitué le 10/11/35. Il compte 100 membres.

**RAHUELLE-EST**  
Le groupe des Jeunes Bretons de Rahuelle-Est s'est constitué le 10/11/35. Il compte 100 membres.

**SAINT-GER**  
Le groupe des Jeunes Bretons de Saint-Ger s'est constitué le 10/11/35. Il compte 100 membres.

## Canots de sauvetage Bombard et Cie

En Norvège et en Grande-Bretagne, la Sécurité sociale est financée par le paiement de cotisations obligatoires sur le revenu.

## Le Bopème Breiz

Dimanche, le 10/11/35, à 14h, dans le grand hall de la Gare Maritime, à Brest, aura lieu la 10<sup>e</sup> édition de la course de canots de sauvetage.

## « Ne l'occupe pas de mon médium »

Il y a eu avant guerre, sous le régime de Vichy, des médiums professionnels, qui se livraient à leur métier avec une certaine compétence.

## « A l'avant-garde... »

Les militants communistes ont été les premiers à se lancer dans la lutte pour la libération de la France.

## La Conférence politique européenne de Wiesbaden

La conférence politique européenne de Wiesbaden a été présidée par le camarade Jean Le Goff.

## LE COIN DES JEUNES

Le François par les textes  
Petite revue d'économie, de politique et de culture.

## LE COURRIER DES LECTEURS

De Vannes :  
Monsieur le Rédacteur en chef,  
Je vous prie de m'excuser de vous adresser ce courrier par la voie de la presse.

## DE CROZON :

Monsieur le Rédacteur en chef,  
Je vous prie de m'excuser de vous adresser ce courrier par la voie de la presse.

## DE CROZON :

Monsieur le Rédacteur en chef,  
Je vous prie de m'excuser de vous adresser ce courrier par la voie de la presse.

## DE CROZON :

Monsieur le Rédacteur en chef,  
Je vous prie de m'excuser de vous adresser ce courrier par la voie de la presse.

## DE CROZON :

Monsieur le Rédacteur en chef,  
Je vous prie de m'excuser de vous adresser ce courrier par la voie de la presse.

## DE CROZON :

Monsieur le Rédacteur en chef,  
Je vous prie de m'excuser de vous adresser ce courrier par la voie de la presse.

## DE CROZON :

Monsieur le Rédacteur en chef,  
Je vous prie de m'excuser de vous adresser ce courrier par la voie de la presse.

# LA BRETAGNE ET SES PROBLÈMES SOCIAUX

## La pêche et les marins-pêcheurs



## STATISTIQUES 1958

APPORTS MOYENS MENSUELS COMPARÉS												
Mois	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Dunster	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Concarneau	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
La Rochelle	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
St-Malo	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Brest	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
La Rochelle	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
St-Malo	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Brest	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
La Rochelle	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
St-Malo	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Brest	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
La Rochelle	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
St-Malo	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Brest	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
La Rochelle	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
St-Malo	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Brest	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
La Rochelle	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
St-Malo	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Brest	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
La Rochelle	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
St-Malo	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Brest	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
La Rochelle	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
St-Malo	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Brest	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
La Rochelle	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
St-Malo	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Brest	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
La Rochelle	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
St-Malo	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Brest	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
La Rochelle	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
St-Malo	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Brest	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
La Rochelle	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
St-Malo	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Brest	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
La Rochelle	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
St-Malo	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Brest	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
La Rochelle	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
St-Malo	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Brest	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
La Rochelle	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
St-Malo	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Brest	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
La Rochelle	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
St-Malo	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Brest	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
La Rochelle	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
St-Malo	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Brest	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
La Rochelle	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
St-Malo	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Brest	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
La Rochelle	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
St-Malo	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Brest	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
La Rochelle	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
St-Malo	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Brest	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
La Rochelle	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
St-Malo	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Brest	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
La Rochelle	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
St-Malo	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Brest	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
La Rochelle	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
St-Malo	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Brest	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
La Rochelle	100	100	100									

## TRIBUNE LIBRE

### A MES AMIS DE BRETAGNE

A U moment où je suis en instance de départ, je tiens à vous adresser le message ci-après pour vous exprimer à la fois mes remerciements et ma gratitude pour vous tous, amis bretons.

Je regrette de n'avoir pu me pencher très sérieusement sur l'étude de la Bretagne et la connaissance effective de sa population, de ses traditions, de sa langue et de son passé historique. Si j'avais été libre, j'aurais pris pension chez un paysan ou un pêcheur breton, pour vivre et mieux connaître l'âme de cette Bretagne que j'ai quand même sentie au cours de ces trois ans d'exil à Belle-Isles-en-Mer.

Car j'ai observé durant mon séjour à Ramonet la vie du Breton qui va sur l'eau disputer à la colère de la mer les moyens de son existence : il lui demande le pain de ses enfants, la vie de son foyer, même au prix de la sienne. Le Breton engage un combat aux flots de l'océan, comme l'Arabe l'engage au

par MESSALI HADJ

simoun ou au sirocco du désert !

Aujourd'hui je veux exprimer à tous les Bretons et, en particulier, à la population belle-isoïse, l'expression de ma vive sympathie, de mon amour pour ce pays et de ma reconnaissance pour votre compréhension et votre sens de l'humain.

Vous avez donné un peu d'amitié à mes enfants qui venaient de perdre leur mère en arrivant ici. Cela n'a profondément touché et je me sens lié à cette lie où je pense revenir en y achetant un pied à terre.

Dès mon arrivée en Algérie, je ferai connaître la Bretagne, et je pense même faire parrainer Belle-Isle par Tlemcen, qui est une ancienne ville arabe connue sous le nom de « Perle du Maghreb ». A quelque chose malheur est bon puisque mon exil de Belle-Isle servira à jumeler ces deux perles : celle de l'Atlantique et celle du Maghreb.

Dieu fasse que la paix, le bonheur, la liberté et le bien-être règnent sur Belle-Isle et sur la Bretagne auxquelles je redis ma sympathie et mon admiration.

Messali HADJ, président du M.N.A.

## A PROPOS DU MARCHÉ COMMUN

A U 1er janvier 1959, le Marché Commun Européen est entré officiellement dans l'ère des réalisations. Des avantages indiscutables sont à en attendre pour certains pays. La France, elle, devra faire face à de graves problèmes. Cependant, certaines régions y trouveront leur compte telles celles du Nord et de l'Est, ainsi que l'Algérie.

Quant à la Bretagne, elle va être l'une des plus défavorisées. Loin de frontières ou des grands espaces industriels, elle sombrera dans la misère la plus grande : le chômage, la récession économique, si

rien ne vient changer le cours des événements.

Ici on ne peut que féliciter la Commission parlementaire du C.E.L.I.B. qui, lors de sa première session de la nouvelle législature et sous l'impulsion de M. Davy, a demandé que l'on s'intéresse davantage au Marché anglais, seul débouché actuellement pour la Bretagne.

Certes, les véritables intérêts bretons (économiques et humains) ont été, de tous temps, de l'autre côté de la Manche, et de nos jours, ignorés, mis à l'écart, traités en parent pauvre (et ceci ne date pas d'hier), la Bretagne ne trouvera son salut que lorsqu'elle aura obtenu son statut particulier : son administration propre, son Parlement qui pourra prendre (enfin !) des initiatives sans en référer à chaque fois à « Paris » !

Ne nous faisons pas d'illusion. Malgré tous les efforts entrepris

Mais dira-t-on, les exemples récents prouvent le contraire. Mais non. Car ce qui est valable à l'extérieur ne l'est pas nécessairement à l'intérieur d'un Etat. Or, nous faisons partie de ce qu'on appelle communément la « Métropole », tout comme les Basques, les Catalans, les Alsaciens. Ce ne sont pas des promesses bien vagues de décentralisation qui nous donneront des garanties suffisantes.

Pour vivre il faut respirer. Or la Bretagne étouffe depuis de longues années, elle donne le meilleur d'elle-même sans jamais rien recevoir en contrepartie.

Que dirait-on de parents adoptifs qui soutiraient de leurs enfants tous leurs gains acquis en travaillant durement pour le compte des premiers et ne leur donneraient rien en échange, mais seraient à ceux-ci le droit de se mettre chez eux afin de profiter par priorité de leurs revenus ?

## INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

### ● COTES-DU-NORD

— La laiterie nouvelle de l'Arguenon réalise une nouvelle extension, à Crechen.

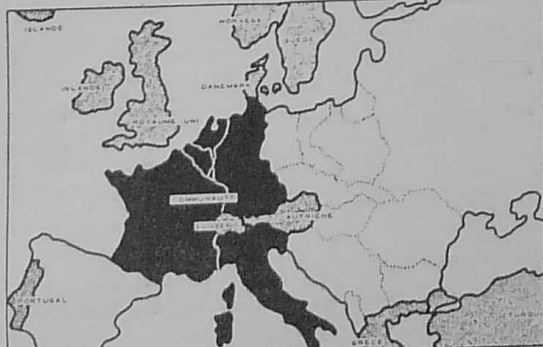
### ● FINISTÈRE

— Le vice-amiral d'escadre Jourdan, a annoncé que le porte-avions « Foch » serait remorqué à Brest, pour achèvement, au début de l'été prochain. D'autre part, a-t-il ajouté, la construction à Lorient, dans l'année, d'un croiseur lanceur d'engins télégués est prévue.

— La direction de la société Bouvais-Flon, de Nantes, vient de décider la fermeture pour un temps indéterminé de son usine de la Corniche, à Concarneau. Cette décision, prise pour permettre une meilleure concentration des activités de cette société ramène à une douzaine le nombre des Conserveries concarneuses qui était, autrefois, de quarante. Elle pose aussi un problème du travail pour les ouvriers.

### ● ILLE-ET-VILAINE

— Une nouvelle usine Citroën, qui emploiera 10.000 ouvriers, va être construite aux portes de Rennes, route de Nantes. Les travaux de nivellement des terrains avaient été momentanément arrêtés par suite, disait-on, d'incertitudes concernant les crédits. M. Hirsch, commissaire général au plan, a précisé au Conseil Economique que cette usine Citroën serait construite et que toute sa production serait destinée à l'exportation.



En noir : les pays du Marché Commun. En gris : les 11 pays qui, avec les Six, font partie de l'O.E.C.E.

par des bonnes volontés au sein d'organismes bretons qu'ils soient, notre pays ne survivra que lorsque les Bretons eux-mêmes auront en main une bonne partie de leurs destinées. Certes, cela ne se fera pas sans lutte opiniâtre, car allez donc demander à un gouvernement centralisateur, tel que l'a été celui de la France de tous les temps, de laisser la bride sur le cou à un peuple qui veut vivre sa vie.

La Bretagne est dans le cas de ces enfants ; et si elle ne réagit pas, elle verra encore quelque temps avant de disparaître en tant que telle.

C'est à nous Bretons que revient l'honneur de faire l'avenir de notre pays. Mais quel sera cet avenir ? Il sera, ou florissant si nous le voulons, ou médiocre, lamentable, si nous nous désintéressons de son sort. A nous de choisir.

Hôtel CHEVALIER.

ATTACHES comme ils le sont à leur personnalité bretonne, c'est avec surprise que nos amis ont lu dans la presse les déclarations de M. Maxe Lauriol, député d'Alger-banlieue, lors du scrutin d'investiture de M. Debré.

« S'il y a en Algérie une personnalité (noter le « si »), c'est la personnalité française, et elle seule (applaudissements)... Nous rejetons toute institution propre à l'Algérie... Nous rejetons toute amorce d'autonomie, même dans le domaine financier... Certes, l'Algérie n'était vu attribuer des avantages financiers et fiscaux... Les Algériens veulent être traités comme les autres Français... »

« Les moins surpris n'ont pas été ceux qui connaissent le juriste Lauriol comme un personnalité du fédéralisme. N'avait-il pas publié encore en octobre 1957, sous les auspices du Comité d'action pour une République Fédérale Française, une brochure intitulée : « Le Fédéralisme et l'Algérie », où on lisait des phrases comme celles-ci :

« Ce particularisme (des musulmans algériens), dominé par l'influence de l'Islam, s'exprime sur le plan juridique par l'existence d'un droit administratif local recouvrant des modes de vie originels, d'un droit privé musulman ou coutumier qui touche à la condition des terres, à certains contrats et surtout à la condition des personnes, laquelle comporte notamment une situation subordonnée de la femme. »

« Est-ce là, vraiment, la personnalité française, et elle seule... ? Celle-ci a-t-elle été moulée par le Coran, le bled et la langue arabe ou berbère ? »

M. Lauriol poursuit : « Sans doute ce statut personnel est-il le fruit d'une tradition dont l'ascendant peut aller en régressant. Mais il n'en constitue pas moins aujourd'hui un parti-

cularisme dont le respect constitue la première donnée fondamentale du problème algérien.

« Aussi bien, les musulmans, même rompus aux mœurs occidentales, refusent-ils catégoriquement de subordonner leur accession politique et sociale à la suppression de leur statut personnel. »

On reste rêveur devant des déclarations aussi divergentes faites à un an de distance. M. Lauriol les juge-t-il conciliables, ou bien la grâce du 13 mai a-t-elle fait de lui et de 8 millions de musulmans algériens des hommes nouveaux ? ou bien les mots n'ont-ils pas le même sens partout et toujours, et n'y a-t-il aucun lien de cause à

effet entre la personnalité et un statut personnel ?

Pour nous, contentons-nous de redire les phrases convenus que le rapport de la commission d'enquête galloise invitée en 1947 par l'ambassade de France à venir se rendre compte de la situation en Bretagne : tous les Bretons devaient les savoir par cœur :

« Nous sommes convaincus que le gouvernement français ne se rend pas compte du bénéfice incalculable que retirerait la communauté française tout entière de la mesure qui consisterait à faire à la Bretagne l'honneur de reconnaître pleinement sa personnalité. Puisque la Bretagne prend de plus en plus conscience de cette personnalité, les Bretons participeraient ainsi d'autant plus à la vie de la France et l'enrichiraient dans tous les domaines. » P. L.

« Nous sommes convaincus que le gouvernement français ne se rend pas compte du bénéfice incalculable que retirerait la communauté française tout entière de la mesure qui consisterait à faire à la Bretagne l'honneur de reconnaître pleinement sa personnalité. Puisque la Bretagne prend de plus en plus conscience de cette personnalité, les Bretons participeraient ainsi d'autant plus à la vie de la France et l'enrichiraient dans tous les domaines. » P. L.

« Nous sommes convaincus que le gouvernement français ne se rend pas compte du bénéfice incalculable que retirerait la communauté française tout entière de la mesure qui consisterait à faire à la Bretagne l'honneur de reconnaître pleinement sa personnalité. Puisque la Bretagne prend de plus en plus conscience de cette personnalité, les Bretons participeraient ainsi d'autant plus à la vie de la France et l'enrichiraient dans tous les domaines. » P. L.

« Nous sommes convaincus que le gouvernement français ne se rend pas compte du bénéfice incalculable que retirerait la communauté française tout entière de la mesure qui consisterait à faire à la Bretagne l'honneur de reconnaître pleinement sa personnalité. Puisque la Bretagne prend de plus en plus conscience de cette personnalité, les Bretons participeraient ainsi d'autant plus à la vie de la France et l'enrichiraient dans tous les domaines. » P. L.

« Nous sommes convaincus que le gouvernement français ne se rend pas compte du bénéfice incalculable que retirerait la communauté française tout entière de la mesure qui consisterait à faire à la Bretagne l'honneur de reconnaître pleinement sa personnalité. Puisque la Bretagne prend de plus en plus conscience de cette personnalité, les Bretons participeraient ainsi d'autant plus à la vie de la France et l'enrichiraient dans tous les domaines. » P. L.

« Nous sommes convaincus que le gouvernement français ne se rend pas compte du bénéfice incalculable que retirerait la communauté française tout entière de la mesure qui consisterait à faire à la Bretagne l'honneur de reconnaître pleinement sa personnalité. Puisque la Bretagne prend de plus en plus conscience de cette personnalité, les Bretons participeraient ainsi d'autant plus à la vie de la France et l'enrichiraient dans tous les domaines. » P. L.

« Nous sommes convaincus que le gouvernement français ne se rend pas compte du bénéfice incalculable que retirerait la communauté française tout entière de la mesure qui consisterait à faire à la Bretagne l'honneur de reconnaître pleinement sa personnalité. Puisque la Bretagne prend de plus en plus conscience de cette personnalité, les Bretons participeraient ainsi d'autant plus à la vie de la France et l'enrichiraient dans tous les domaines. » P. L.

« Nous sommes convaincus que le gouvernement français ne se rend pas compte du bénéfice incalculable que retirerait la communauté française tout entière de la mesure qui consisterait à faire à la Bretagne l'honneur de reconnaître pleinement sa personnalité. Puisque la Bretagne prend de plus en plus conscience de cette personnalité, les Bretons participeraient ainsi d'autant plus à la vie de la France et l'enrichiraient dans tous les domaines. » P. L.

« Nous sommes convaincus que le gouvernement français ne se rend pas compte du bénéfice incalculable que retirerait la communauté française tout entière de la mesure qui consisterait à faire à la Bretagne l'honneur de reconnaître pleinement sa personnalité. Puisque la Bretagne prend de plus en plus conscience de cette personnalité, les Bretons participeraient ainsi d'autant plus à la vie de la France et l'enrichiraient dans tous les domaines. » P. L.

« Nous sommes convaincus que le gouvernement français ne se rend pas compte du bénéfice incalculable que retirerait la communauté française tout entière de la mesure qui consisterait à faire à la Bretagne l'honneur de reconnaître pleinement sa personnalité. Puisque la Bretagne prend de plus en plus conscience de cette personnalité, les Bretons participeraient ainsi d'autant plus à la vie de la France et l'enrichiraient dans tous les domaines. » P. L.

« Nous sommes convaincus que le gouvernement français ne se rend pas compte du bénéfice incalculable que retirerait la communauté française tout entière de la mesure qui consisterait à faire à la Bretagne l'honneur de reconnaître pleinement sa personnalité. Puisque la Bretagne prend de plus en plus conscience de cette personnalité, les Bretons participeraient ainsi d'autant plus à la vie de la France et l'enrichiraient dans tous les domaines. » P. L.

« Nous sommes convaincus que le gouvernement français ne se rend pas compte du bénéfice incalculable que retirerait la communauté française tout entière de la mesure qui consisterait à faire à la Bretagne l'honneur de reconnaître pleinement sa personnalité. Puisque la Bretagne prend de plus en plus conscience de cette personnalité, les Bretons participeraient ainsi d'autant plus à la vie de la France et l'enrichiraient dans tous les domaines. » P. L.

« Nous sommes convaincus que le gouvernement français ne se rend pas compte du bénéfice incalculable que retirerait la communauté française tout entière de la mesure qui consisterait à faire à la Bretagne l'honneur de reconnaître pleinement sa personnalité. Puisque la Bretagne prend de plus en plus conscience de cette personnalité, les Bretons participeraient ainsi d'autant plus à la vie de la France et l'enrichiraient dans tous les domaines. » P. L.

« Nous sommes convaincus que le gouvernement français ne se rend pas compte du bénéfice incalculable que retirerait la communauté française tout entière de la mesure qui consisterait à faire à la Bretagne l'honneur de reconnaître pleinement sa personnalité. Puisque la Bretagne prend de plus en plus conscience de cette personnalité, les Bretons participeraient ainsi d'autant plus à la vie de la France et l'enrichiraient dans tous les domaines. » P. L.

« Nous sommes convaincus que le gouvernement français ne se rend pas compte du bénéfice incalculable que retirerait la communauté française tout entière de la mesure qui consisterait à faire à la Bretagne l'honneur de reconnaître pleinement sa personnalité. Puisque la Bretagne prend de plus en plus conscience de cette personnalité, les Bretons participeraient ainsi d'autant plus à la vie de la France et l'enrichiraient dans tous les domaines. » P. L.

« Nous sommes convaincus que le gouvernement français ne se rend pas compte du bénéfice incalculable que retirerait la communauté française tout entière de la mesure qui consisterait à faire à la Bretagne l'honneur de reconnaître pleinement sa personnalité. Puisque la Bretagne prend de plus en plus conscience de cette personnalité, les Bretons participeraient ainsi d'autant plus à la vie de la France et l'enrichiraient dans tous les domaines. » P. L.

« Nous sommes convaincus que le gouvernement français ne se rend pas compte du bénéfice incalculable que retirerait la communauté française tout entière de la mesure qui consisterait à faire à la Bretagne l'honneur de reconnaître pleinement sa personnalité. Puisque la Bretagne prend de plus en plus conscience de cette personnalité, les Bretons participeraient ainsi d'autant plus à la vie de la France et l'enrichiraient dans tous les domaines. » P. L.

« Nous sommes convaincus que le gouvernement français ne se rend pas compte du bénéfice incalculable que retirerait la communauté française tout entière de la mesure qui consisterait à faire à la Bretagne l'honneur de reconnaître pleinement sa personnalité. Puisque la Bretagne prend de plus en plus conscience de cette personnalité, les Bretons participeraient ainsi d'autant plus à la vie de la France et l'enrichiraient dans tous les domaines. » P. L.

« Nous sommes convaincus que le gouvernement français ne se rend pas compte du bénéfice incalculable que retirerait la communauté française tout entière de la mesure qui consisterait à faire à la Bretagne l'honneur de reconnaître pleinement sa personnalité. Puisque la Bretagne prend de plus en plus conscience de cette personnalité, les Bretons participeraient ainsi d'autant plus à la vie de la France et l'enrichiraient dans tous les domaines. » P. L.

« Nous sommes convaincus que le gouvernement français ne se rend pas compte du bénéfice incalculable que retirerait la communauté française tout entière de la mesure qui consisterait à faire à la Bretagne l'honneur de reconnaître pleinement sa personnalité. Puisque la Bretagne prend de plus en plus conscience de cette personnalité, les Bretons participeraient ainsi d'autant plus à la vie de la France et l'enrichiraient dans tous les domaines. » P. L.

« Nous sommes convaincus que le gouvernement français ne se rend pas compte du bénéfice incalculable que retirerait la communauté française tout entière de la mesure qui consisterait à faire à la Bretagne l'honneur de reconnaître pleinement sa personnalité. Puisque la Bretagne prend de plus en plus conscience de cette personnalité, les Bretons participeraient ainsi d'autant plus à la vie de la France et l'enrichiraient dans tous les domaines. » P. L.

« Nous sommes convaincus que le gouvernement français ne se rend pas compte du bénéfice incalculable que retirerait la communauté française tout entière de la mesure qui consisterait à faire à la Bretagne l'honneur de reconnaître pleinement sa personnalité. Puisque la Bretagne prend de plus en plus conscience de cette personnalité, les Bretons participeraient ainsi d'autant plus à la vie de la France et l'enrichiraient dans tous les domaines. » P. L.

« Nous sommes convaincus que le gouvernement français ne se rend pas compte du bénéfice incalculable que retirerait la communauté française tout entière de la mesure qui consisterait à faire à la Bretagne l'honneur de reconnaître pleinement sa personnalité. Puisque la Bretagne prend de plus en plus conscience de cette personnalité, les Bretons participeraient ainsi d'autant plus à la vie de la France et l'enrichiraient dans tous les domaines. » P. L.

« Nous sommes convaincus que le gouvernement français ne se rend pas compte du bénéfice incalculable que retirerait la communauté française tout entière de la mesure qui consisterait à faire à la Bretagne l'honneur de reconnaître pleinement sa personnalité. Puisque la Bretagne prend de plus en plus conscience de cette personnalité, les Bretons participeraient ainsi d'autant plus à la vie de la France et l'enrichiraient dans tous les domaines. » P. L.

« Nous sommes convaincus que le gouvernement français ne se rend pas compte du bénéfice incalculable que retirerait la communauté française tout entière de la mesure qui consisterait à faire à la Bretagne l'honneur de reconnaître pleinement sa personnalité. Puisque la Bretagne prend de plus en plus conscience de cette personnalité, les Bretons participeraient ainsi d'autant plus à la vie de la France et l'enrichiraient dans tous les domaines. » P. L.

« Nous sommes convaincus que le gouvernement français ne se rend pas compte du bénéfice incalculable que retirerait la communauté française tout entière de la mesure qui consisterait à faire à la Bretagne l'honneur de reconnaître pleinement sa personnalité. Puisque la Bretagne prend de plus en plus conscience de cette personnalité, les Bretons participeraient ainsi d'autant plus à la vie de la France et l'enrichiraient dans tous les domaines. » P. L.

« Nous sommes convaincus que le gouvernement français ne se rend pas compte du bénéfice incalculable que retirerait la communauté française tout entière de la mesure qui consisterait à faire à la Bretagne l'honneur de reconnaître pleinement sa personnalité. Puisque la Bretagne prend de plus en plus conscience de cette personnalité, les Bretons participeraient ainsi d'autant plus à la vie de la France et l'enrichiraient dans tous les domaines. » P. L.

« Nous sommes convaincus que le gouvernement français ne se rend pas compte du bénéfice incalculable que retirerait la communauté française tout entière de la mesure qui consisterait à faire à la Bretagne l'honneur de reconnaître pleinement sa personnalité. Puisque la Bretagne prend de plus en plus conscience de cette personnalité, les Bretons participeraient ainsi d'autant plus à la vie de la France et l'enrichiraient dans tous les domaines. » P. L.

« Nous sommes convaincus que le gouvernement français ne se rend pas compte du bénéfice incalculable que retirerait la communauté française tout entière de la mesure qui consisterait à faire à la Bretagne l'honneur de reconnaître pleinement sa personnalité. Puisque la Bretagne prend de plus en plus conscience de cette personnalité, les Bretons participeraient ainsi d'autant plus à la vie de la France et l'enrichiraient dans tous les domaines. » P. L.

« Nous sommes convaincus que le gouvernement français ne se rend pas compte du bénéfice incalculable que retirerait la communauté française tout entière de la mesure qui consisterait à faire à la Bretagne l'honneur de reconnaître pleinement sa personnalité. Puisque la Bretagne prend de plus en plus conscience de cette personnalité, les Bretons participeraient ainsi d'autant plus à la vie de la France et l'enrichiraient dans tous les domaines. » P. L.

« Nous sommes convaincus que le gouvernement français ne se rend pas compte du bénéfice incalculable que retirerait la communauté française tout entière de la mesure qui consisterait à faire à la Bretagne l'honneur de reconnaître pleinement sa personnalité. Puisque la Bretagne prend de plus en plus conscience de cette personnalité, les Bretons participeraient ainsi d'autant plus à la vie de la France et l'enrichiraient dans tous les domaines. » P. L.

« Nous sommes convaincus que le gouvernement français ne se rend pas compte du bénéfice incalculable que retirerait la communauté française tout entière de la mesure qui consisterait à faire à la Bretagne l'honneur de reconnaître pleinement sa personnalité. Puisque la Bretagne prend de plus en plus conscience de cette personnalité, les Bretons participeraient ainsi d'autant plus à la vie de la France et l'enrichiraient dans tous les domaines. » P. L.

« Nous sommes convaincus que le gouvernement français ne se rend pas compte du bénéfice incalculable que retirerait la communauté française tout entière de la mesure qui consisterait à faire à la Bretagne l'honneur de reconnaître pleinement sa personnalité. Puisque la Bretagne prend de plus en plus conscience de cette personnalité, les Bretons participeraient ainsi d'autant plus à la vie de la France et l'enrichiraient dans tous les domaines. » P. L.

« Nous sommes convaincus que le gouvernement français ne se rend pas compte du bénéfice incalculable que retirerait la communauté française tout entière de la mesure qui consisterait à faire à la Bretagne l'honneur de reconnaître pleinement sa personnalité. Puisque la Bretagne prend de plus en plus conscience de cette personnalité, les Bretons participeraient ainsi d'autant plus à la vie de la France et l'enrichiraient dans tous les domaines. » P. L.

## UNE SOLUTION BRETONNE

### aux difficultés des paysans

NOUS avons, dans un précédent article, signalé le soulardisme des paysans et des ouvriers, dans les bons comme dans les mauvais jours. Nul doute que les mesures d'austérité prises par le gouvernement ne frappent sérieusement les paysans et les ouvriers. Il faut prévoir, dans les mois à venir, un fléchissement plus marqué encore du pouvoir d'achat des classes faibles qui se répercutera sensiblement sur le marché agricole.

Il est difficile, pour le moment, de faire le point des sacrifices imposés aux paysans, et plus particulièrement de leurs incidences sur l'agriculture bretonne.

Indexations abandonnées, suppression des subventions, diminution des détaxations sur le matériel agricole, taxes fiscales augmentées pour les particuliers et les Coopératives, hausse des carburants, en gros, les mesures de la politique agricole, mais il en est d'autres qui frappent indirectement l'agriculture : hausse du charbon, de l'électricité, des transports, et qui se répercuteront sur les prix des produits agricoles, engrais, machines, etc.

Il nous faut donc prévenir des prix de revient plus élevés, et ceci ne laisse pas de nous inquiéter en ce qui concerne l'agriculture bretonne. Nous craignons un affaiblissement de la production agricole en Bretagne parce que l'écart entre les prix de revient et les prix de vente risque de s'amenuiser et de provoquer une diminution de l'emploi des engrais, des produits vétérinaires et une désaffection grandissante des jeunes pour une profession devenue vraiment trop ingrate.

Dans notre Bretagne, pays de petites exploitations familiales, les difficultés seront plus sensibles que dans les zones de grosses cultures céréalières mieux défendues.

Mais le motif le plus pressant de nos inquiétudes se situe sur un plan autrement vaste. Le marché européen, désormais plus accessible va

s'ouvrir à nous. Sommes-nous, agriculteurs bretons, préparés et armés pour y faire notre entrée ? Hélas ! non. Sur ce vaste marché de concurrence, malgré les menaces de sautes de prix, atteindra les faibles, les mal organisés que nous sommes.

Depuis des décades les paysans bretons, trop sensibles à la démagogie des grandes Organisations paysannes se sont souvent battus pour les autres. On leur a fait enfourcher un cheval de bataille qui est devenu une vieille rosse : le prix du blé, culture très secondaire en Bretagne.

Nos compatriotes n'ont pas toujours écouté les conseils éclairés que les militants bretons n'ont cessé de leur prodigier. Aujourd'hui encore, nous les adjurons de ne pas abonder dans le sens des démagogues égoïstes qui envisagent de les faire combattre pour leurs seuls intérêts.

Il y a une solution bretonne aux difficultés présentes. Ce ne sont pas les revendications accordées éventuellement aux betteraiviers qui arrangeront nos propres affaires.

Dans un admirable article paru dans le numéro 11 de « L'Avenir », G.-B. a défini un programme d'orientation de l'agriculture bretonne dans le proche avenir, basé sur un système de polyculture qui respecte parfaitement les tendances naturelles du paysan breton et offre un champ d'action viable à son initiative. Il est souhaitable que cette étude soit connue, soutenue comme elle le mérite, mais il faut aussi que tous les paysans bretons se persuadent bien que l'amélioration de leur sort implique un regroupement régional, une action régionale et pour-quoi pas, l'existence d'une « Fédération Bretonne des Syndicats Agricoles ». Cette dernière serait assurée de l'appui du MOB et de tous ceux qui avec nous, recherchent les formules propres à assurer une vie décente au paysan breton.

Y. T.

## Quand la centralisation n'existe pas

Un de nos amis savoisien nous fait parvenir une longue lettre dans laquelle il nous apprend que la Suisse possède un texte de loi fédérale qui dit : « Chaque commune est responsable de ses ressortissants ».

Partant de ce principe, il n'y a pratiquement aucun malheureux dans la Confédération. Naturellement, beaucoup de citoyens helvétiques pensent mieux vivre à la ville. Mais, après un essai qui ne donne aucun résultat, l'ouvrier qui n'aurait pas pu s'adapter et qui se présente au chômage ou un subsidé, se voit obligé de retourner d'où il vient. Sa commune natale doit l'occuper. Il est momentanément occupé à des travaux de voirie par exemple. Il retrouve goût à la vie, retrouve des parents ou des amis qui lui apportent une aide matérielle ou morale et il se reconstruit de lui-même. En effet, l'emploi par la commune n'est jamais que temporaire et n'entraîne aucune titularisation dans un service communal.

Voilà une des raisons pour lesquelles les cantons suisses ne connaissent pas le dépeuplement... qui frappe inexorablement les départements voisins. En communes suisses situées à plus de 1400 mètres d'altitude se sont accrues de 20 % en peuplement, alors que les quatre-vingt-quatre communes françaises de la même catégorie sont en diminution de 30 % !

## Déracinements et accidents du travail

Lors de la VI<sup>e</sup> session d'études de Médecine du Travail, tenue à Paris, en décembre 1958, le docteur Schlimberger a montré que le « déracinement » des travailleurs pouvait être à l'origine des accidents du travail.

Sur le chantier E.D.F. de Fessenheim, dont la main-d'œuvre se compose de 40 % d'Alsaciens et de 60 % de travailleurs transplantés (dont beaucoup de Bretons), il a constaté les taux suivants : 54 % des déracinés ont été accidentés contre 38 % des Alsaciens.

De son côté, le docteur Baranton, de Tours, qui soigne également des Bretons émigrés, a fait mention de l'instabilité générale dans le travail comme facteur augmentant la fréquence des accidents. Ils sont bien plus fréquents chez les ouvriers amenés à changer souvent d'entreprises que chez ceux ayant un emploi stable : 16 % chez les premiers contre 9 % chez les autres.

Ainsi, non seulement les Bretons sont obligés d'émigrer pour gagner tant bien que mal leur vie, mais celle-ci est rendue plus précaire par les conditions de travail actuelles. L'organisation de la Bretagne, on le voit, n'est pas une vue de l'esprit, mais une nécessité sociale incontestable.

Imprimerie spéciale de « L'Avenir ». Le Gérant : H. Hillon C.P.P.P. N° 34 834 Dépôt légal 4<sup>e</sup> trimestre N° 113